



PROCEDURE



COMMENT ETABLIR UN DOSSIER DE LICENCE ?

Où trouver le dossier ?

✚ Après du secrétariat du Club.

Quelles sont les documents ?

1. La fiche d'inscription,
2. Le droit à l'image,
3. L'autorisation de soin,
4. La charte du joueur,
5. La charte des parents.

Quelles sont les documents à remettre ?

1. La fiche d'inscription,
2. Le droit à l'image,
3. L'autorisation de soin,
4. La charte du joueur,
5. La charte des parents,
6. Le certificat médical que vous devez aller télécharger sur le site OVAL-E avec le n°d'affiliation et le mot de passe transmis sur votre boîte mail par la FEDERATION FRANCAISE DU RUGBY voir feuille de procédure),
7. Une photocopie de la carte d'identité recto/verso, le passeport ou le livret de famille sur la même feuille pour les nouveaux joueurs,
8. Une photo d'identité.



PROCEDURE



LE SITE OVAL-E

- 1) Allez sur le lien de votre mail que vous avez reçu ou tout simplement taper oval-e sur la barre de google,
- 2) Entrer le n° d'identifiant et mot de passe que vous avez reçu par mail,
- 3) Remplissez les informations personnelles,
- 4) Cocher les cases de l'étape 3,

ETAPE 3 : VALIDER LES MENTIONS LÉGALES ET ASSURANCES

Le demandeur déclare par la présente :

Accepter d'être domicilié au siège du club auprès duquel il est rattaché.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou une Ligue Régionale en sa qualité de licencié à la FFR.

[Pour les acteurs visés par le décret n° 2017-1834 du 28 décembre 2017] Reconnaître que mes renseignements personnels (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale et électronique) peuvent être utilisés par la FFR aux fins d'assurer le contrôle de l'interdiction de parier (c. sport, art. L. 131-16, c et L. 131-16-1). Le personnel habilité de la FFR et l'ARJEL sont destinataires de ces renseignements.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par ma Ligue Régionale et par mon club :

- 1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
- 2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").
- 3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
- 4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

Traitement des données personnelles.

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Diplôme(s) détenu(s)

L'affilié doit compléter l'étape 3.

- 5) Cliquer sur les bandes rouges qui se trouvent en-dessous du «TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES» ainsi en-dessous des «INFORMATIONS RELATIVES AUX ASSURANCES A PRENDRE AFIN DE PRATIQUER LE RUGBY» et cocher les cases.

Accepter de se soumettre à toutes les décisions ou sanctions qui lui seraient infligées par la FFR ou une Ligue Régionale en sa qualité de licencié à la FFR.

[Pour les acteurs visés par le décret n° 2017-1834 du 28 décembre 2017] Reconnaitre que mes renseignements personnels (nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse postale et électronique) peuvent être utilisés par la FFR aux fins d'assurer le contrôle de l'interdiction de parier (c. sport, art. L. 131-16, c et L. 131-16-1). Le personnel habilité de la FFR et l'ARJEL sont destinataires de ces renseignements.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions de la FFR

Informations relatives aux précautions à prendre afin de pratiquer le rugby

Je reconnais avoir été informé(e) par la FFR, par ma Ligue Régionale et par mon club :

- des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").
- de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
- que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

Traitement des données personnelles.

J'ai certifié avoir pris connaissance, compris et accepté les déclarations de Traitement des Données Personnelles mis en œuvre pour mon affiliation à la Fédération Française de Rugby.

J'autorise la FFR à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales pour ses propres activités (promotion des événements organisés par la FFR, billetterie, produits dérivés)

Oui Non

J'autorise par ailleurs la FFR

- à utiliser mes données personnelles (e-mail, adresse postale) à des fins promotionnelles ou commerciales au nom de ses partenaires ou fournisseurs officiels, sans cession des données à ces tiers

et

- à transmettre certaines de mes données personnelles (nom, prénom, e-mail, adresse postale) à des tiers, et notamment ses partenaires et fournisseurs officiels, à des fins commerciales, associatives ou humanitaires

Oui Non

Informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

J'ai reconnu avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

Cette demande est archivée. Vous ne pouvez plus la modifier.

HISTORIQUE DE MA DEMANDE

6) A partir de là, vous pouvez télécharger le certificat médical qui se trouve sur la bordure verte (voir le document en –dessous) et le remplir comme ci-dessous pour qu'il soit valide par la ligue,



CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Rappel :

L'original de ce Certificat Médical doit être remis au Club dans lequel OULD MOUSSA LIAM, né(e) le 02/09/2010, s'affilie pour la saison 2019-2020. Une version scannée de ce Certificat Médical doit être déposée sur le formulaire d'affiliation dématérialisée du demandeur (Etape 4 du formulaire d'affiliation sur le site www.ovale2.ffr.fr).

ZONE RESERVEE AU MEDECIN

NOTE A L'ATTENTION DES MEDECINS POUR CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DU RUGBY

Le Comité Médical de la FFR et ses différents experts ont rédigé le document « Visite Médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultation » que vous pouvez consulter sur le site www.ffr.fr à la rubrique : AU CŒUR DU JEU / COMITE MEDICAL / REGLEMENT MEDICAL. En cas d'interrogation, vous pouvez joindre le Président de la Commission Médicale de votre ligue régionale.

Pour les joueurs de plus de 35 ans, un avis cardiologique de non contre-indication à la pratique du rugby est conseillé.

Pour les joueurs et arbitres de plus de 40 ans, des examens complémentaires sont obligatoires (voir sur site FFR « DOCUMENT MEDICAL POUR LICENCE ... » en fonction de la pratique et de l'âge.)

Je soussigné,
Nom, prénom: DR Philippe LEGENDRE Téléphone: 02 35 84 21 03
Titre et qualification: 01 GENERALISTE CONVENTIONNE
29 rue de Blainville
Adresse: 76200 DIEPPE
(6 3 10116 1 0 1 20 1

certifie avoir pris connaissance de la notice annexe « Aide à la consultation » et atteste que OULD MOUSSA LIAM ne présente aucune contre-indication cliniquement décelable :

A la pratique du rugby éducatif (garçons de moins de 14 ans ou filles de moins de 15 ans)

Indiquez le nombre de cases cochées ci-dessus : 1, 2, 3, 4 (en fonction du nombre de réponses inscrites ci-dessus, le praticien confirme le nombre de réponses qu'il a validées en cochant l'une de ces 4 cases)

NB : La validation de la non contre-indication à la pratique du rugby en compétition valide aussi la pratique de l'arbitrage en compétition et/ou la pratique de l'entraînement.

Le présent certificat a été établi à la demande du patient (ou de son représentant légal) et lui a été remis en main propre.

Aucune rature n'est autorisée.

Signature et cachet obligatoires du praticien :

Date: 14/11/19
N° d'enregistrement au Conseil de l'Ordre: 764-10-116-1
DR Philippe LEGENDRE
01 GENERALISTE CONVENTIONNE
29 rue de Blainville
76200 DIEPPE
76 3 10116 1 0 1 20 1

ASSURANCES

ZONE RESERVEE A L'AFFILIE

Je reconnais avoir pris connaissance sur mon formulaire d'affiliation (Etape 3 du formulaire sur le site www.ovale2.ffr.fr) :

- 1/ des contraintes spécifiques liées à la pratique du rugby, tant à l'entraînement qu'en compétition, et de la nécessité d'une préparation adéquate, notamment de la colonne vertébrale, selon le poste occupé.
- 2/ des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par l'intermédiaire de ma licence souscrite auprès de la FFR pour lesquelles une notice figure ci-dessous (bouton "Prendre connaissance des assurances et des options facultatives").
- 3/ de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
- 4/ que lesdites garanties complémentaires proposées figurent au dos du présent document et me permettent en particulier de porter la limite des garanties de 4,5 à 6 M€ maximum pour les IPP importantes.

Je confirme avoir choisi l'option suivante :

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause.

Date: 14/11/19
Signature du demandeur
(Représentant Légal si le demandeur est mineur)

7) Dès que vous avez en votre possession tous ces documents, vous pouvez les télécharger sur le site ovale-e que vous trouverez le modèle ci-dessous ou les transmettre au secrétariat par mail ou au bureau ou bien via votre éducateur.

Surtout n'oubliez pas le règlement de la licence

(voir avec la secrétaire pour les modalités)

informations relatives aux assurances à prendre afin de pratiquer le rugby

J'ai reconnu avoir lu et pris connaissance des informations figurant dans la notice d'assurance

Option 1 : Je décide de souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées et je remplis les formalités correspondantes

Option 2 : Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées, en toute connaissance de cause

ETAPE 4 : TÉLÉCHARGER LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Diplôme(s) détenu(s)

DIPLOME / CERTIFICAT	CODE	GROUPE	DERNIER RECYCLAGE EFFECTUÉ	DATE DE FIN DE VALIDITE
Aucun enregistrement disponible.				

articles par page

Aucun enregistrement à afficher.

Photo d'identité *

Autorisation de soin en cas d'accident

Pièce à joindre au dossier (Identité)

Photodentree_1083797.png

COLLIN MARCEAU.jpg

Certificat Médical (formulaire papier)

Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.

Cette demande est archivée. Vous ne pouvez plus la modifier.

HISTORIQUE DE MA DEMANDE

8) Quand vous auriez effectué tous ces démarches, veuillez l'obligeance d'envoyer un mail ou un simple sms au club en nous disant que le dossier a été effectué par vous-même pour que la secrétaire effectue la vérification et ainsi transmettre à la Ligue.

9) **Les coordonnées du Club :**



D.U.C. RUGBY

Stade DELAUNE

Chemin des Vertus 76200 DIEPPE

Tél : 02.35.40.30.25. ou 06.44.20.55.58.

Mail : d.u.c.rugby@orange.fr ou duc-rugby-edr@outlook.fr

- 10) Vous recevrez un mail de la Fédération Française du Rugby en vous annonçant que votre enfant ou l'adulte est qualifié.
- 11) Enfin référez vous auprès de votre éducateur pour signer votre licence.

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre Club du Rugby et en espérant donner une bonne image de notre Club.

